



Avril 1968

Volume 2

Numéro 8



**L'AFEAS**

# Éditorial

Parmi les différents problèmes d'ordre économique que les familles doivent subir, il s'en trouve un qui se pose à l'état aigu à l'heure actuelle dans plusieurs centres urbains. En effet, l'agence de Presse Canadienne, après un enquête menée à travers le pays, a révélé qu'il y a une pénurie de logements dans les villes.

Nos gouvernements étudient actuellement la situation et s'efforcent d'établir des politiques d'ensemble afin d'enrayer cette crise alarmante.

Au mois de décembre, une conférence fédérale-provinciale se tenait à Ottawa. Il aurait fallu assister à cette réunion pour être en mesure d'évaluer la portée des délibérations.

Le gouvernement du Québec, pour sa part, a adopté une loi en juin dernier, qui est entrée en vigueur le 27 septembre 1967, créant la Société d'Habitation du Québec.

Ce dernier organisme est prêt à coopérer à l'étude des problèmes urbains et à prendre ses responsabilités. Mais, il faudra de plus que les gouvernements fédéral et provinciaux arrivent à s'entendre pour une juste répartition des montants affectés à ce domaine spécifique.

A la Conférence Internationale de la Famille, tenue à Québec à la fin du mois d'août 1967, on a insisté sur le fait que le problème du logement des nouvelles familles se pose partout dans le monde avec acuité.

C'est donc un problème d'envergure internationale.

Mais, c'est chez-nous, dans notre milieu, que nous devons en être conscients et travailler à améliorer les conditions de vie de nos semblables, en exigeant d'abord pour chaque citoyen de notre province un logement convenable.

Nos dirigeants et les organismes en place doivent donc évaluer objectivement les besoins d'habitations et d'aménagement urbain, afin d'établir des priorités et trouver des solutions aux lacunes existantes.

Une nette régression se produit dans le domaine de la construction, à cause du resserrement du crédit et du taux d'intérêt trop élevé, soit 8½% sur les hypothèques.

Il est évident, dans ces conditions, qu'un salarié à revenu modeste ne peut pas songer aujourd'hui à posséder sa propre maison.

Les dirigeants de nos villes, en collaboration avec la Société d'Habitation du Québec, devraient donc prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir la rénovation urbaine et la construction de logements à loyer modique, afin d'éliminer la plaie sociale des taudis.

Peut-être serait-il avantageux d'étudier une formule qui permettrait aux citoyens de louer ou acheter un logement pour un prix modique dans un grand ensemble d'habitations?

L'aide du gouvernement est essentielle pour que sans distinction de race, de religion, de situation financière, ou même du nombre d'enfants, chaque individu de notre province soit logé selon sa dignité d'homme.

Des mesures énergiques et concrètes s'imposent et doivent être prises pour régler la situation alarmante qui prévaut dans le domaine du logement.

Nos dirigeants semblent éveillés à ce problème majeur, c'est pourquoi il nous est permis d'espérer que l'année 1968 apportera une nette amélioration des conditions de l'habitation dans nos grands centres, dans l'intérêt de la santé physique et morale des citoyens.

*Marielle J. St-Hilaire (Mme)*

*responsable de la Commission Urbaine de l'AFEAS.*



## *A quoi servent les impôts*

---

D'après l'encyclique "Mater et Magistra" la socialisation est un des aspects caractéristiques de notre époque. En effet, la société moderne est de plus en plus caractérisée par une intervention de l'Etat dans tous les domaines de la vie économique et sociale. C'est même là une condition indispensable à la construction d'une véritable démocratie.

Aujourd'hui, chacun reconnaît que l'Etat est responsable de l'évolution économique de la société, qu'il lui appartient de lutter contre les crises et le sous-emploi, d'orienter, de stimuler et de coordonner les efforts en vue de l'expansion et du progrès.

"Rendez à César ce qui est à César..."

Cependant, si d'une part, le principe de l'intervention de l'Etat n'est plus contesté ; si on lui reconnaît le droit d'élever le niveau de production, d'accroître la richesse générale, d'autre part, on lui demande d'améliorer la distribution des richesses pour aboutir à une situation sociale plus juste : c'est-à-dire pour assurer une certaine égalité sociale entre les individus.

**Comment l'Etat parviendra-t-il à orienter les activités économiques ?**

**Où puisera-t-il ses revenus ?**

On sait, que pour assurer le fonctionnement de l'Etat, des dépenses sont nécessaires : il faut payer les fonctionnaires, les fournisseurs, bâtir et entretenir les locaux, acheter du matériel . . .

On sait également, que la prise en charge par l'Etat de nouvelles activités sociales : éducation, soins médicaux, bien-être . . . entraîne une augmentation des dépenses publiques.

## **Comment l'Etat va-t-il couvrir toutes ces dépenses ?**

L'Etat riche en lui-même et par lui-même n'existe pas. Le gouvernement ne possède que l'argent que lui procurent les individus. C'est l'histoire de l'impôt. Plus il y aura de services communs dans une société, plus les impôts seront élevés.



Les impôts sont un moyen par lequel les citoyens paient leur dû à la société et qui permet à chacun d'eux de bénéficier des services de la communauté. Il faut donc accueillir ce moyen de façon adulte et réaliste. C'est un fardeau très lourd mais nécessaire. Sans les finances aucune administration n'est possible. L'accroissement des dépenses publiques est dans son ensemble un phénomène à la fois général et continu. Il faut donc payer des taxes. Les taux qui existent actuellement ne représentent pas l'idéal mais sont certainement

plus justes que les taux uniformes d'autrefois. Il nous faut souhaiter que des études sur les conséquences économiques et sociales soient faites. Etudes qui permettraient une plus grande équité dans la répartition des charges publiques.

## **Comment accueillir les impôts ?**

Ce terme "impôt" est un terme qui est toujours pris en mauvaise part. Il annonce une charge dont chacun voudrait être exempt, mais puisque c'est un mal nécessaire, il est indispensable de le bien accueillir.

# Réflexions

- 1 – Donnez une définition du gouvernement ?
- 2 – Une société peut-elle exister sans gouvernement ?
- 3 – L'administration d'une société est-elle possible sans revenus ?
- 4 – Enumérez certaines dépenses qui sont entraînées par le fonctionnement de l'Etat ?
- 5 – Où le gouvernement prend-il l'argent dont il dispose pour l'administration de l'Etat ?
- 6 – Que fait le gouvernement avec les impôts, les taxes, les douanes ?
- 7 – Enumérez certains services que vous recevez de l'Etat ?
- 8 – Payez-vous plus d'impôt que vous recevez de services ?
- 9 – Etes-vous conscientes, que chaque fois que vous demandez au gouvernement d'intervenir dans de nouveaux domaines, vous augmentez les dépenses publiques ?
- 10 – Etes-vous conscientes que, si les dépenses publiques sont augmentées, les impôts augmenteront également ?
- 11 – D'après vous, y a-t-il beaucoup de gaspillage qui s'effectue dans l'administration des finances publiques ?  
Si oui, comment faire pour y remédier ?

12 — Croyez-vous que si le nombre des fonctionnaires diminuait, les affaires de la province et du pays se porteraient tout aussi bien et coûteraient moins cher ?

13 — Selon vous, la répartition des taxes et des impôts entre les citoyens est-elle juste ?

- le petit salarié paie-t-il trop de taxes ?

- le salarié à revenus élevés paie-t-il assez de taxes ?



Ce qu'il y en a des formules d'impôt ! ...

14 — Quelle serait selon vous la meilleure formule de la répartition des impôts ?

15 — Croyez-vous qu'il est nécessaire d'éduquer vos enfants à payer les impôts ?

16 — Quel serait le rôle d'un corps intermédiaire tel que l'A.F.E.A.S. en regard de l'impôt ?

*Monique Chamberland,*  
secrétaire générale

---

**REFERENCES DU MOIS PROCHAIN :**

**Jean Lacroix :** Forces et faiblesse de la famille,  
édition Seuil 1948.

**Ancelle :** Mystère du couple, elle et lui,  
éditions Ouvrières, 1964.

**Maurice Porot :** L'enfant et les relations familiales,  
Presses Universitaires de France, 1966.

# Organiser le Royaume de Dieu



Nous entendons dire parfois : "Je suis chrétien, je vais à la messe tous les dimanches ; je m'efforce de vivre dans mon foyer et mon entourage ce que le Seigneur m'enseigne ; c'est ça qui est important ; je ne crois pas que le bon Dieu m'en demande davantage et qu'il exige de moi de participer à des mouvements d'apostolat".

Ces propos ne sont pas totalement inacceptables. Ils ignorent cependant qu'il soit utile, voire même impérieux bien souvent de s'organiser sur le plan de l'apostolat, de se regrouper dans des associations pour mener une action plus efficace dans le domaine des réalités terrestres et mieux soutenir en même temps l'action personnelle de chacun.

Aussi voulons-nous à partir du "Décret sur l'Apostolat des Laïcs", rappeler qu'il existe bien des formes d'apostolat. Ceci nous permettra peut-être de mettre de côté une certaine rivalité qui existe parfois entre nos meilleures associations, rivalité qui n'a rien d'évangélique et qui nuit bien souvent à l'installation du Royaume de Dieu que tous les laïcs sont appelés à réaliser dans leurs préoccupations terrestres même s'ils adoptent des moyens ou des techniques différentes.

## **Apostolat**

## **Individuel**

Ainsi le Concile vient de manifester sans ambages *que tous les laïcs sont appelés à un apostolat individuel et personnel*. "L'apostolat que chacun doit exercer personnellement et qui découle toujours d'une vie vraiment chrétienne est le principe et la condition de tout apostolat des laïcs, même collectif et rien ne peut le remplacer... La forme particulière de l'apostolat individuel des laïcs, inspirée par la foi, l'espérance et la charité". (no 15-16-17).

C'est donc tout d'abord par leur vie personnelle que les chrétiens responsables de la marche du monde, de la vie familiale, culturelle, professionnelle et sociale peuvent apporter leur pierre dans l'édification du Royaume de Vérité, de Justice, de Charité et de Paix que le Christ, Jésus, est venu commencer dès ici-bas.



Elle comprend que l'amour de Dieu et du prochain lui commande d'aider ses semblables.

**Apostolat**

Cependant cet apostolat individuel, s'il reste des plus important à la base de la transformation du monde, *exige bien souvent*, pour être soutenu et devenir efficace, l'organisation, le regroupement des personnes dans des mouvements ou associations.

**Organisé**

"Il ne faut pas oublier que l'homme est social par nature et qu'il a plu à Dieu de rassembler ceux qui croient au Christ pour en faire le peuple de Dieu (1, Pierre II, 5-10) et les unir en un seul corps. (I Cor. XII, 12). L'apostolat organisé correspond bien à la condition humaine et chrétienne des fidèles; il présente en même temps le signe de la communion et de l'unité de l'Eglise dans le Christ qui a dit: "Là où deux ou trois sont réunis en Mon Nom, Je suis au milieu d'eux". (Mat. XVIII, 20)".

**Multiplés**

Mais l'organisation de l'apostolat peut revêtir des formes bien différentes. "Il existe une grande variété dans les associations d'apostolat. Les unes se proposent le but apostolique général de l'Eglise, d'autres des buts d'évangélisation et de sanctification envisagés sous un angle particulier; *d'autres visent à l'animation chrétienne de l'ordre temporel*; d'autres rendent témoignage au Christ spécialement par les oeuvres de miséricorde et de charité". (no 19).

**formes**

**d'Apostolat**

Parmi ces organisations, *les unes sont reconnues officiellement comme étant d'Action Catholique, les autres sans se rattacher directement aux structures de l'Eglise Catholique, s'inscrivent résolument dans celles de la Société Civile*. Ils entendent se présenter comme corps intermédiaires qui, sous l'aspect économique-social, professionnel, culturel, éducationnel, etc., cherchent à mener une action positive et concertée. Dans leur travail d'éducation auprès de leurs membres et de pression sur la société, ils reconnaissent s'appuyer sur les principes de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

**Organisé**

**Apostolat**

**et**

**Mouvement**

L'A.F.E.A.S., est-il besoin de le redire, se rattache volontairement à cette deuxième catégorie. Elle groupe dans nos milieux les femmes qui sont intéressées à la rénovation de la famille et de la société. Celles-ci entendent, en effet, agir au plan social et familial non pas seulement comme individu mais aussi comme membre d'un corps intermédiaire fort et représentatif. Elles cherchent à donner plus de puissance à leur conception chrétienne de la vie, en s'unissant au plan local, au plan de la fédération et au plan général avec toutes les autres qui ont à cœur de travailler à leur formation sociale et à la transformation de notre société.

**Social**

*Au fond cette association s'efforce d'introduire dans les réalités terrestres un peu plus de vérité et de justice ; elle s'appuie sur le sens de l'entraide, de l'amour et de la paix.*

**comme**

Ne pouvons-nous voir dans cette volonté commune, dans cette organisation, un moyen valable, une forme particulière de travailler selon l'esprit de l'Eglise à la réalisation du Royaume de Dieu dans les réalisations et les structures du monde de notre époque ?

**L'A.F.E.A.S.**

Seigneur, tu nous fais le grand honneur de nous appeler avec toi à mettre plus de justice et d'amour dans nos comportements personnels comme dans les rouages de notre société. Seigneur apprends-nous à nous sentir solidaires dans l'A.F.E.A.S. pour que nous puissions, par notre action, mieux faire connaître combien toi, tu es bon, combien tu veux, toi, le bonheur de tous et de chacun.

*Georges-Etienne Phaneuf, ptre,*

aumônier général de l'A.F.E.A.S.

**B  
I  
E  
N  
V  
E  
N  
U  
E**

**À**

L'arrivée prochaine d'un nouveau-né suscite beaucoup de joie dans la famille. Avec amour, la future maman prépare un nid douillet et la première layette. Grands-mamans et tantes lorgnent du côté des boutiques spécialisées en vêtements d'enfants, feuilletent les cahiers de tricots...

**B**

**É**

**B**

**É**

Par l'intermédiaire de la revue, nous vous offrons quelques suggestions d'objets crochétés, qui tout en faisant plaisir à la jeune maman, seront sous le signe de votre bon goût.



De plus, vous aurez la possibilité de présenter un de ces morceaux à l'exposition de la fédération. La technicienne basera son jugement sur la Régularité du tricot, les Proportions, l'Agencement des couleurs et la Finition, c'est-à-dire Assemblage et Pressage.

Dans la catégorie "vêtements", l'ensemble gilet, bonnet et chaussons semble le favori. Pour que ces morceaux conservent leur belle apparence, observez cinq points :



1 — Achetez une laine de bonne qualité. Avec l'addition de fibres synthétiques, elle supporte le lavage et le séchage à la machine, demeure souple, infeufrable et antimite.

2 — Achetez la quantité indiquée sur le patron. Vérifiez le numéro de lot de teinture et le nombre de brins.

3 — Utilisez le crochet requis et crochetez un échantillon afin de vérifier la tension.

4 — Assemblez les coutures en les plaçant côte à côte et passez l'aiguille dans la première maille de gauche en la pointant vers le haut, traversez dans la première maille de droite. "Le fil de laine doit être tendu au minimum pour laisser à la couture la même élasticité qu'au tricot".

**N.B. La technique d'assemblage est celle qui doit être choisie pour le chandail tricoté à l'aiguilles pour homme.**

5 — Pressez légèrement à la vapeur, tout en ayant soin d'étendre un linge humide sur le tricot.

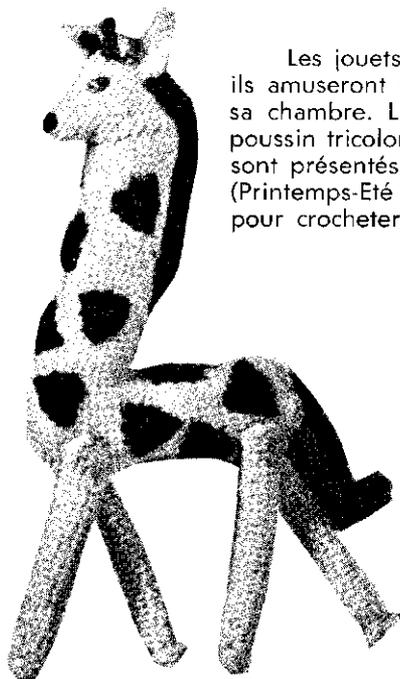
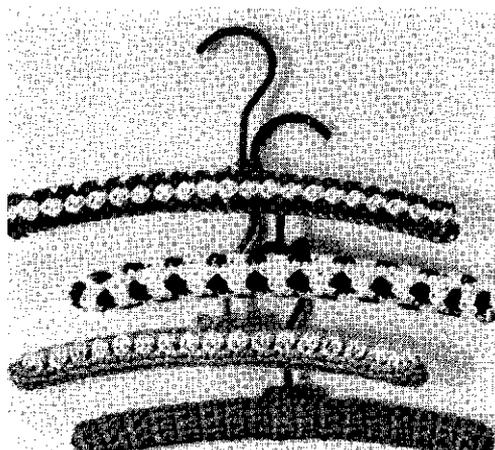
La robe au point "coquille" accompagnée d'un jupon de soie sera portée par la bambine lorsqu'elle esquissera ses premiers pas. Le gilet avec capuchon est très apprécié car la jeune maman peut emmailloter bébé rapidement.

Deux ou trois paires de chaussons de teintes pasteltes, présentées dans un joli emballage constituent un cadeau peu coûteux mais pratique. Vous aimeriez crocheter des chaussons qui ressemblent à des boucles, tellement les boucles sont rapprochées ? Le point s'appelle "fourrure" et est très simple :

"Faire d'abord un rang de mailles serrées sur l'endroit du travail et tourner ensuite l'ouvrage : 1 m. en l'air, piquer le crochet dans une m., placer le majeur gauche devant le fil, 1 jeté, tirer une boucle, 1 jeté, couler les deux boucles, retirer le majeur de la bouclette formée". Les bouclettes se forment derrière le travail.

Faire un nombre impair de rangs de mailles serrées entre les rangs de bouclettes selon que l'on désire un point plus ou moins touffu.

Dans la catégorie fantaisie, vous verrez le châle croché bordé d'une frange de soie pour la cérémonie du baptême... la couverture ornée d'une boucle de ruban pour le landeau ou le petit lit... le sac pour la bouillotte... Il est formé de deux rectangles de 9" x 5" réunis par un feston. Un cordon coulissant ferme le haut du sac. Des cintres recouverts d'une housse crochée auront leur place dans la garde-robe de bébé. Cela vous permettra d'utiliser des bouts de laine et d'agencer le bleu et le blanc, le jaune et le vert, le bleu marine, le blanc et le rouge.



Les jouets ont aussi leur place. D'entretien facile, ils amuseront bébé ou compléteront la décoration de sa chambre. La girafe jaune tachetée de brun et le poussin tricolore ne sont-ils pas mignons ? Les patrons sont présentés dans le cahier Needlework and Crafts (Printemps-Eté 1967). Voici la traduction française pour crocheter le poussin.

Procurez-vous un crochet (gros-seur J ou 6), une aiguille à tapisserie, deux pelottes de laine ou de corde à vadrouille jaune pâle, une bleue et une rose. Des petites pièces de feutrine blanche (2), noire (2), bleues (2), jaune (1), et rouge (1) ; une verge de ruban rose.

A) **Le corps** se compose de 7 sections de même dimension. Monter une chaîne de 2 mailles.

Rang 1 : 2 s.c. dans la 2e ch. du crochet. Ch. 1. Tourner.

Rang 2 : 2 s.c. dans le 1er s.c., 1 s.c. dans le s.c. suivant. - 3 s.c.

Rang 3 : 2 s.c. dans le 1er s.c., 1 s.c. dans chaque s.c. - 4 s.c.

Rang 4 - 8 : Répéter le rang 3-9 s.c.

Rangs 9 - 18 : 1 s.c. dans chaque s.c., jusqu'au bout du rang.

Rang 19 : Diminuer d'un s.c. (Pour diminuer : exécuter une maille simple jusqu'au point où 2 boucles se trouvent sur le crochet. Passer ensuite le fil par les 3 boucles à la fois. Ainsi de deux mailles simples il n'en reste plus qu'une. - 8 s.c.

Rangs 20 - 26 : Répéter le rang 19. Il reste 1 s.c. ; crocheter 2 pièces jaunes, 2 bleues et 3 roses.

B) **L'assemblage :**

Coudre les sections dans l'ordre suivant : jaune, rose, bleue, jaune, rose, bleue, rose. Rembourer avec de l'éponge ou du "foam" déchiqueté, de vieux bas de nylon. Terminer en réunissant la section rose et jaune.

C) **La tête** se compose de 5 sections jaunes. Crocheter de la même manière que pour le corps, du 1er au 5e rang, inclusivement.

Rangs 1 - 5 : 6 s.c.

Rangs 6 - 12 : 1 s.c. dans chaque s.c., jusqu'au bout du rang.

Rang 13 : Diminuer 1 s.c., 1 s.c. dans chaque s.c.

Rangs 14 - 17 : Reprendre le rang 13 - Il reste 1 s.c.

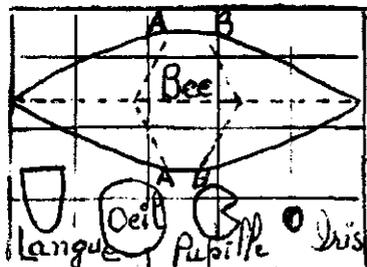
D) **Assemblage :**

Coudre chaque section de manière à former une boule. Rembourer et coudre les deux dernières lisières.



E) **Finition :**

Placer la tête sur le corps. Coudre le 3e rang de la tête sur le 3e rang du corps.



Dessiner les pièces sur un papier (un carré = 1"). Dans la feutrine, tailler 2 pièces blanches pour les yeux, 2 noires pour la pupille, 2 bleues pour l'iris, une rouge pour la langue et une jaune pour le bec.

Placer la pièce bleue au centre de la pièce noire et coudre au centre de la pièce blanche. Centrer les yeux sur la tête. Plier le bec le long des lignes pointillées, coudre 1/2" de chaque côté. Fixer la langue au centre et coudre le tout sur la tête.

Sur un carton de 3", enrouler la laine 50 fois. Enlever du carton, attacher au centre et nouer le ruban. Egaliser les extrémités et fixer sur le dessus de la tête. Attacher le ruban autour du cou.

Et voilà un autre morceau d'exposition agréable à confectonner et... à recevoir !

*Huguette Chagnon*

DÉCOREZ VOTRE FOYER EN Y FAISANT RESSORTIR TOUTE VOTRE PERSONNALITÉ. TISSEZ VOUS MÊME VOS TENTURES, TAPIS, NAPPERONS, RECouvreMENT DE MEUBLE, COUVERTURES, VÊTEMENT, ETC... CECI VOUS EST RENDU FACILE, GRÂCE A UN BON MÉTIER "LECLERC".

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

**Nilus Leclerc** INCL. LISLETVILLE. QUEBEC.

VOYEZ NOTRE NOUVEAU MÉTIER SÉRIE "Nilus" À LAMES INDÉPENDANTES SANS CORDE. IL VOUS FASCINERA.

The advertisement features a dark diagonal banner with white text. At the top left, it promotes a catalog. The central logo reads 'Nilus Leclerc' with 'INCL. LISLETVILLE. QUEBEC.' below it. To the right, it advertises a 'new method' chair with 'independent slats' and 'no cord'. An illustration of the chair is shown in the bottom right corner.

## LES BONS DESSERTS A L'ÉRABLE

### Pouding au riz à l'érable meringue

1/3 tasse de riz non cuit 1/2 tasse de sirop d'érable  
2 tasses de lait  
1/4 c. à thé de sel 2 blancs d'oeufs  
2 jaunes d'oeufs, battus 1/4 tasse de sirop d'érable  
légèrement

Faire cuire le riz avec le lait et le sel au bain-marie jusqu'à ce que le riz soit tendre, environ 45 minutes. Mêler les jaunes d'oeufs et la 1/2 tasse de sirop d'érable. Verser ensuite dans le mélange chaud et continuer de cuire en brassant jusqu'à épaississement, environ 5 minutes. Verser dans un plat à four beurré. Monter les blancs d'oeufs en neige, ajouter le 1/4 de tasse de sirop d'érable et continuer de battre jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Étendre sur le pouding et cuire à four modérément lent (325°F.) jusqu'à ce que le dessus soit légèrement doré, environ 20 minutes. 6 portions.

### Rochers à l'érable et aux fruits

1 tasse de sirop d'érable 1/3 tasse d'écorces de  
2 blancs d'oeufs citron confites  
1/3 tasse de raisins 1 tasse de noix cas-  
1/3 tasse de figues hachées sées.  
(facultatif)

Dans une casserole assez grande, faire bouillir le sirop rapidement jusqu'au stade de boule ferme dans l'eau froide (254°F.). Entre-temps battre les blancs d'oeufs en neige ferme. Ajouter graduellement le sirop chaud en continuant de battre. Quand la meringue est ferme, incorporer les fruits et les noix. Déposer par cueillerées à thé, à environ un pouce de distance, sur un papier ciré et laisser sécher à la température de la pièce, environ 10 heures ou déposer sur une tôle légèrement beurrée et faire sécher à four très lent (200°F.) une heure. Rendement : environ 36 rochers.

Les producteurs de sucre d'érable  
du Québec.

## Le Saviez-Vous ?

---

● Le poisson calme les nerfs : il contient du phosphore, aliment par excellence des cellules nerveuses et cérébrales. Mais... la viande, les oeufs, le lait, la cervelle et les abats en contiennent aussi.

---

● Le raisin contient du fer : oui, mais moins que les lentilles, les haricots verts et les épinards. En revanche, il est le plus riche en sels minéraux, le plus sucré et le plus vitaminé de tous les fruits.

---

● Les bananes ne font pas grossir : si elles remplacent un autre aliment de même valeur nutritive ; comptez 100 calories par banane.

---

● Le thé est meilleur s'il est versé sur le lait froid : c'est du moins ce qu'affirment les Anglais qui s'y connaissent.

---

● Le beurre ne colle pas au papier si, avant d'ouvrir le paquet, vous le passez sous l'eau froide pendant quelques minutes.

# À travers.... l'A.F.E.A.S.

---

## Colloque de l'A.F.E.A.S.

Dans le cadre du Salon national de l'Agriculture et de l'Alimentation, à l'Aréna Maurice Richard, l'A.F.E.A.S. tenait un colloque qui avait pour thème : "2 plus 3 = 4".

Par ce titre insolite, on voulait attirer l'attention du public sur le marasme économique dans lequel se trouve plongé le producteur agricole, alors que pour lui "deux plus trois font quatre, tandis que plus souvent qu'autrement, pour le vendeur ou le publiciste, deux plus trois font dix".

C'est devant une foule considérable (environ 2,000 personnes dont la majorité étaient des femmes) que nos cinq panelistes ont discuté du "**coût de production**" (Mme Clément Lefebvre); du "**rôle de l'intermédiaire**" (M. Jean-Marc Kirouac); de "**l'information et la publicité**" (Mlle Estelle Huneault), du "**coût d'achat**" (Mme Marielle Asselin); de "**l'achat des produits de chez-nous**" (Mme Marielle Primeau). L'animatrice était Mme Madeleine Plamondon.

## Nomination :

Mme Robert Bernier, de Shawinigan, a été élue vice-présidente de la Fédération de Trois-Rivières en remplacement de Mme Eddy Parent, décédée récemment.

## Nouveau cercle :

La Fédération de Trois-Rivières annonce la fondation du cercle Ste-Hélène de Shawinigan. Mme Denis Gervais, présidente diocésaine et Mme Robert Bernier, vice-présidente, ont procédé à la fondation et à l'installation des officières.

Les élues sont : Mme Roméo Gélinas, présidente ; Mme Bernard Bournival, vice-présidente ; Mmes Maurice Joncas, Henri Cloutier et Noël Turgeon, directrices. Comité d'Education : Mme Charles Thibeault. Comité d'art Ménagier : Mme Gaston Cloutier. Comité

de Publicité-propagande: Mme Robert Veuillette. Sec.-trésorière :  
Mme André Lafontaine. Aumônier : M. l'abbé Lucien Dionne.

### **Semaine de l'Education :**

Mme Dominique Goudreault, présidente générale, représentait l'A.F.E.A.S. au lancement de la Semaine de l'Education, à Québec, le 2 mars dernier.

### **Panel sur l'Education :**

La Fédération de Sherbrooke a collaboré aux différentes manifestations de la Semaine de l'Education en organisant un panel qui avait pour thème : "Face à l'Education, la femme est-elle partenaire égale à l'homme ?"

Les panelistes étaient les suivants : Mme Marcel Lahaie, Mme Françoise Goupil, Mlle Claire Laliberté, une étudiante de l'Ecole Normale Sacré-Coeur de Sherbrooke, M. Léopold Richard et M. Nelson Lessard. Mme Suzanne G. Allard agissait comme animatrice.

*(Mme) Cécile G. Bédard,*  
propagandiste générale.

Le prochain **Congrès Général de l'A.F.E.A.S.** se tiendra à l'Université Laval, à Québec, les 20-21 et 22 août prochain.

### **A votre service :**

L'A.F.E.A.S. dispose de plusieurs centaines de cahiers illustrant des modèles de courte-pointes, avec patrons pour les confectonner.

On peut se les procurer au prix de \$0.25 l'unité, frais postaux compris, en s'adressant au Secrétariat général de l'A.F.E.A.S., 515 ave Viger, Montréal 24.

**Tél. : 537-0477**

### **L'ARTISANAT DE LA MAURICIE**

Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made  
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins  
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Pb. Laliberté,*  
*propriétaire*

**33, des Cèdres**  
**Shawinigan, Qué.**

## — Sommaire —

<i>Editorial</i> .....	2-3
Mme Marielle T. St-Hilaire	
<i>A quoi servent les impôts</i> .....	4-5-6-7
Monique Chamberland	
<i>Organiser le Royaume de Dieu</i> .....	8-9-10-11
Geo.-Etienne Phaneuf, ptrc.	
<i>Bienvenue à Bébé</i> .....	12-13-14-15-16
Huguette Chagnon	
<i>Les bons desserts à Véritable</i> .....	17
<i>Le saviez-vous?</i> .....	17
<i>A travers... l'A.F.E.A.S.</i> .....	18-19
Mme Cécile G. Bédard	

---

**L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE**

**515, Viger,  
Montréal (24)**

**Téléphone : 845-5070**

---

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

---

Lo ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi  
comme objet de deuxième classe de la présente publication.